

Ordre du jour :

Approbation des procès-verbaux des Conseils municipaux du 16 juin 2022 et du 8 septembre (en pièce-jointe).

Les dernières décisions du Maire, prises en vertu de sa délégation :

- Les dernières Déclarations d'Intention d'Aliéner (DIA) signées ;
- Convention de coordination de la police municipale et des forces de sécurité de l'Etat ;
- Convention relative à l'organisation de l'orchestre à l'école ;
- Convention de partenariat entre la Commune et le Département du Calvados concernant les ressources numériques période (2022 – 2025) ;
- Convention de mise à disposition de la salle polyvalente à l'Etablissement Français du Sang au titre de l'année 2023.

AFFAIRES SOCIALES :

- Présentation de l'analyse des besoins sociaux ;
- Contribution communale au fond de solidarité pour le logement pour l'année 2022.

ADMINISTRATION GENERALE

- Convention avec NCPA sur la répartition des charges de la construction et de la gestion de l'espace France services ;
- Avis sur l'adhésion de la Commune de Colombelles au SDEC Energie.

FINANCES

- Nouveaux tarifs municipaux (spectacles, locations de logements d'urgence, vente d'objets) ;
- Budget annexe bar restaurant de la base nautique : réalisation d'un emprunt ;
- Demandes de subventions pour les travaux de la base nautique ;
- Non recouvrement de menues créances ;
- Effacement de dette à la suite d'une décision de la commission de surendettement.

QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES

